

SEANCE DU 11 MAI 2012

QUESTIONS FINANCIERES

DIVERS

Problème vitesse dans le village

M. le Maire donne lecture du courrier de la gendarmerie de Saint Louis qui souhaite obtenir les arrêtés municipaux prévoyant les limitations de vitesse à 20 km/h et 30km/h pour de réaliser des contrôles de vitesse avec un véhicule banalisé.

M. le Maire précise que la limitation est actuellement de 30 km/h près de l'école dans la rue Breton et de 20 km/h dans la rue de Gabarret. Ce sont les seuls endroits concernés dans la commune. M. Kunkler propose de questionner les habitants concernés.

Au final, les élus décident de remettre un panneau d'indication de vitesse limité à 30km/h dans la rue de Gabarret et de laisser le panneau limitation de vitesse à 30km dans la rue Breton. Il faut également penser à installer des panneaux de fin d'interdiction. Les arrêtés municipaux seront pris et transmis aux gendarmes.

Exercice pompiers

M. Cron informe l'assemblée de l'abattage de l'arbre près du cimetière prévu ce lundi 14 mai, dans le cadre d'un exercice pompier. Il est devenu dangereux car le tronc était attaqué par un champignon. Cet exercice permettra par la même occasion de s'entraîner à manipuler la tronçonneuse pour certains pompiers.

Eau

M. Kunkler donne des explications sur le prix de l'eau de la commune par rapport aux tarifs de Saint-Louis. L'achat brut du m³ est de 0,48 € et il est revendu 2,25 €. Ce gain d'argent permet de nombreuses réparations futures, notamment le remplacement des conduites d'eau lorsque des travaux sont effectués dans une rue. Des travaux intercommunaux très coûteux sont également prévus prochainement.

Grand anniversaire

Mme Mathilde Meyer souhaite faire don à la commune de la valeur de son cadeau (50€) à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire. Cette somme sera attribuée aux dépenses liées à l'excursion des séniors organisée chaque année en septembre. Un courrier de remerciement lui sera adressé.